

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Languieux

Etaient présents Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE, Caroline BAGOT-SIMON
Messieurs Alain LE CARROU, Jean-Pierre REGNAULT, Daniel LE JOLU, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Adrien ARNAUD, Pierre-Marie CARSIN, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ

Absents excusés Mesdames Claudine LE BOUEC (pouvoir donné à Gwénaëlle TUAL)
Messieurs Michel BOUGEARD (pouvoir donné à Françoise HURSON), Claude DESANNEAUX (pouvoir donné à Alain LE CARROU), Patrick BELLEBON (pouvoir donné à Nadège PICOLO), Jean-Louis ROUAULT (pouvoir donné à Marie-Hélène BISEUL), Eric TOULGOAT (pouvoir donné à Richard HAAS), Yann SOULABAIL (pouvoir donné à Isabelle ETIEMBLE)

Secrétaire Madame Gwénaëlle TUAL

Secrétaire Adjoint Monsieur Cédric HERNANDEZ

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2019-113

**ACTION SOCIALE / CHANTIER CANTONAL D'INSERTION –
PROGRAMMATION 2020**

Rapporteur : Madame Françoise ALLANO, Adjointe au Développement Social et Familial

Le chantier d'insertion mené sur le canton de Trégueux est arrivé au terme de sa 20^{ème} année de fonctionnement.

Je vous propose de vous prononcer sur le renouvellement de celui-ci pour l'année 2020.

Je vous rappelle que ce chantier, né de la mobilisation des quatre communes du canton, répond à **une double ambition** :

- permettre à des personnes en situation d'exclusion, de s'inscrire dans une logique d'insertion sociale et professionnelle,
- conjuguer action sociale et développement local en permettant la réalisation de travaux d'intérêt collectif dans le domaine de l'entretien et de la valorisation de l'environnement, des espaces naturels et du petit patrimoine.

Cette action, que nous souhaitons inscrire dans la durée, est menée en collaboration avec l'association « Brigades Vertes », l'Etat, le Conseil Départemental, Pôle Emploi, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires de l'insertion professionnelle.

Le projet 2020 est construit sur la base de 8 postes dans le cadre de la mesure « *contrat à durée déterminée d'insertion* » (26 h de travail hebdomadaire, soit 112 h/mois).

L'association « *Les Brigades Vertes* » sollicite le renouvellement de la convention sur les bases établies en 2019 majorées d'une augmentation de 1,35 %, soit 18 756 € contre 18 507 € en 2019 (+ 249 €).

Je vous invite à prendre connaissance du bilan de l'année 2019 (annexe 2) et du budget prévisionnel 2020 (annexe 1). Il est à noter que la participation de chaque collectivité est calculée au prorata du temps de présence sur chaque territoire.

Au regard de ces éléments, **je vous propose** :

- d'autoriser le renouvellement de la convention entre l'association et la commune de Langueux pour l'année 2020 ;
- d'arrêter notre participation financière à 18 756 € ;
- de reconduire le principe d'une tarification des repas pris au restaurant scolaire municipal par les membres des Brigades Vertes, au même tarif que celui appliqué au personnel communal ;
- d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer la convention ci-dessus énoncée et tout document relatif à cette délibération.

Monsieur Daniel LE JOLU met en avant qu'il ne prend pas part au vote en sa qualité de Président de l'association des Brigades Vertes.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité des suffrages exprimés.